



La Plaine sur mer

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 31 mars 2026

Délibération n° 2026-023

Nombre de Conseillers

En exercice :	27
Présents :	24
Pouvoirs :	2
Votants :	26

L'an deux mille vingt-six, le mardi 31 mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le 25 mars deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danièle VINCENT, Maire.

Etaient présents

VINCENT Danièle, Maire, DUGABELLE Denis, MOINEREAU Maryse, BOULLET Benoît, RIBOULET Marie-Andrée, RICHEUX Sébastien, DOLU Cécile, TISSIER Daniel, Adjoint, GUILLEMOT Bernard, LERAY Marc, BURLIN Isabelle, HERVÉ Catherine, GENARD Régine, BROUTIN Luc, LABARRE Chantal, PITON James, BARDET Sylviane, LASSALLE Dominique, FOUCHER Maryline, GEOFFRION Rodolphe, BLONDEL Isabelle, CHEREAU Sophie, QUELTIER Caroline, LEPINE Nicolas, Conseillers municipaux

Excusés représentés

GUILBERT Claude donne pouvoir à TISSIER Daniel, SALAÛN Richard donne pouvoir à Marie-Andrée RIBOULET,

Absents non représentés

THEVENIN Audrey,

Secrétaire de séance : BOULLET Benoît – adopté à l'unanimité

Objet : Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs – Conseils d'école

Vu l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le renouvellement général du Conseil municipal installé le 20 mars 2026 suite aux élections municipales du 15 mars 2026 ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de désigner les représentants de la commune dans les divers organismes extérieurs,

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- NE PROCÈDE PAS au scrutin secret pour la désignation des représentants du Conseil municipal au sein des conseils d'école.
- PROCÈDE à la désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein des conseils d'école comme suit :

CONSEIL D'ÉCOLE RENÉ CERCLÉ		
Votants : 26 / Exprimés : 26		
Liste des candidats	Nombre de voix	Liste des élus
- Mme le Maire	- 26	- Mme le Maire
- Maryse MOINEREAU	- 26	- Maryse MOINEREAU

CONSEIL D'ÉCOLE NOTRE DAME		
Votants : 26 / Exprimés : 26		
Liste des candidats	Nombre de voix	Liste des élus
- Mme le Maire	- 26	- Mme le Maire
- Maryse MOINEREAU	- 26	- Maryse MOINEREAU

Danièle VINCENT
Maire

Benoît BOULLET
Secrétaire de séance



Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Nantes ou par l'application de l'article L.4111-1 du Code de procédure administrative simplifiée devant le Tribunal administratif de Nantes. Acte certifié exécutoire. Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant sa publication sous forme électronique et

044-214401207-202600407-015-État Réception par le Sous-Préfet : 07-04-2026

Publication le : 07-04-2026